



HAL
open science

Licence professionnelle Systèmes et réseaux dédiés au spectacle vivant (SYRDES)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Systèmes et réseaux dédiés au spectacle vivant (SYRDES). 2016, Université de Nantes. hceres-02039428

HAL Id: hceres-02039428

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039428>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Systèmes et réseaux dédiés au spectacle vivant

- Université de Nantes

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Technologie

Établissement déposant : Université de Nantes

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle *Systèmes et réseaux dédiés au spectacle vivant*, a été créée en 2010. Il s'agit d'une démarche originale répondant à une demande des professionnels du spectacle vivant liée au métier de technicien son et lumière pour mettre en place une solution adaptée aux enjeux et des systèmes et réseaux dédiés aux spectacles vivant. En effet, l'évolution des métiers de technicien et régisseur de spectacle a créé un nouveau besoin de formation initiale pour les futurs techniciens et la nécessité d'une montée en compétences des professionnels actifs, via la formation continue. La formation apporte des solides compétences autour du spectacle et des systèmes/réseaux. La structuration des enseignements est pensée de manière à ne pas simplement reposer sur une double compétence : elle s'appuie en plus sur une symbiose très intéressante entre les deux mondes.

Cette licence professionnelle, portée par l'institut universitaire de technologies (IUT) de Nantes, est ouverte en formation initiale classique, alternance et formation continue. Elle est accessible après un large spectre de formation initiales (BTS, DUT et licence) dans des disciplines très variées allant de l'informatique et les réseaux jusqu'au théâtre, en passant par l'audiovisuel.

Synthèse de l'évaluation

La formation est pilotée par une équipe pédagogique diversifiée, où prend place une large part de professionnels impliqués dans près de 70 % des enseignements. Le pilotage de cette équipe semble très mature, avec un comité au sein duquel les rôles sont bien définis.

Cette licence professionnelle a naturellement un périmètre régional, mais également national car elle positionne des étudiants dans des structures parisiennes, dans le Grand Est ou en Bretagne. On peut également noter quelques stages et embauches à l'étranger, bien que la mobilité internationale ne fasse pas partie des priorités de l'équipe. L'attractivité est bonne et les effectifs ont trouvé un point d'équilibre entre 12 et 14 étudiants par an. La grande hétérogénéité du vivier n'est pas problématique, grâce à la mise en œuvre d'enseignements de mise à niveau. Cependant, dans la réalité, la formation peine encore à être attractive auprès des étudiants de deuxième année de licences générales (L2), et la part des DUT parmi les admis décroît chaque année, en faveur des BTS. Les taux de réussite et d'insertion professionnelle sont très bons.

La formation est très bien structurée autour d'unités d'enseignement (UE) qui associent de façon remarquable les différentes compétences en informatique/systèmes/réseaux et liées au spectacle, au son et à la lumière. La professionnalisation est très présente, grâce au stage et au projet tuteuré, mais également au sein des UE sur du matériel professionnel. Il n'y a pas de partenariat scellé avec des entreprises, mais des collaborations informelles qui semblent être très profitables aux étudiants.

L'évaluation des étudiants est classique, basée sur un contrôle continu. Cependant, l'attribution des crédits européens (ECTS) aux UE ne semble pas conforme à l'arrêté relatif à la licence professionnelle. La composition du jury (deux professionnels uniquement) est également à revoir. Les dispositifs de suivi de l'acquisition des compétences font défaut. Par ailleurs, le supplément au diplôme n'a pas été joint au dossier.

Le suivi des diplômés est effectué de manière interne et par le service universitaire d'insertion et d'orientation. Malgré des taux de réponse raisonnables, ces enquêtes ne sont pas suffisamment approfondies pour permettre une véritable analyse des carrières.

La formation s'est appuyée, pour évoluer, sur un conseil de perfectionnement qui lui était propre jusqu'en 2014. La mise en place d'un conseil de perfectionnement global à l'échelle de l'IUT en 2015, regroupant 11 formations, ne semble pas pertinente car elle réduit considérablement la finesse de vue et la diversité des industriels concernés par la formation.

Points forts :

- Une formation unique à l'échelle nationale, répondant aux besoins des professionnels de la filière.
- La place importante de la professionnalisation.
- La formation est accessible en formation continue pour la mise à niveau des techniciens ou régisseurs.
- Un pilotage et une structuration de l'équipe pédagogique de qualité.
- De bon taux de réussite et d'insertion à six mois.

Points faibles :

- Le suivi des diplômés est insuffisant.
- Il n'y a pas de dispositif de suivi de l'acquisition des compétences.
- L'attribution des ECTS aux UE n'est pas conforme à l'arrêté relatif à la licence professionnelle.
- La mise en place d'un conseil de perfectionnement unique à l'échelle du domaine ne semble pas pertinente d'un point de vue pédagogique.

Recommandations :

Il s'agirait également de mettre la formation en conformité avec l'arrêté relatif aux licences professionnelles en ce qui concerne les ECTS, et revoir la composition du jury.

La mise en place d'outils de suivi des diplômés et l'évaluation par compétences seraient des atouts pour le pilotage de la formation.

Il serait intéressant d'accroître la visibilité et l'attractivité de la formation auprès de tous les publics.

Analyse

| | |
|---|--|
| <p>Adéquation du cursus aux objectifs</p> | <p>Le cursus est très bien structuré en un ensemble d'UE dont les objectifs sont très clairs : deux UE de mise à niveau et permettant l'acquisition de connaissances fondamentales - c'est un point fort pour que l'étudiant puisse ensuite s'adapter à l'évolution des outils numériques, une UE de formation professionnelle, une UE regroupant les compétences transversales et enfin, deux UE distinctes pour le projet tuteuré et le stage. La formation, ouverte notamment en alternance, offre tous les gages d'une bonne professionnalisation : enseignements axés sur des technologies professionnelles, interventions de professionnels extérieurs. Les métiers auxquels accèdent les diplômés correspondent bien aux objectifs visés au terme de cette formation.</p> |
| <p>Environnement de la formation</p> | <p>A l'échelle nationale, il s'agit de la seule formation qui développe des compétences techniques en informatique/réseaux pour le contexte particulier du spectacle. D'autres formations existent autour des métiers de régie mais ne se focalisent pas sur la maîtrise des systèmes et réseaux, ou au contraire concernent les réseaux industriels mais sans rapport avec les singularités techniques et artistiques du spectacle. Des liens forts existent avec les professionnels de la conception et de la production de matériel son et du spectacle dans la région, et avec les professionnels du spectacle vivant. Ces partenariats informels se traduisent par des participations aux enseignements, des propositions de stage et d'embauche, mais encore peu de contrats de professionnalisation. Ils participent également par le biais de prêt de matériel professionnel pour les enseignements. Les partenariats peuvent s'étendre hors de la région. La formation entretient des rapports avec l'association STAFF (spectacle et techniques, association française de formation). Elle aura également sa place au sein d'un grand projet de l'agglomération nantaise : le « pôle interdisciplinaire dédié aux cultures numériques ».</p> |

| | |
|-------------------------------|---|
| <p>Equipe pédagogique</p> | <p>L'équipe pédagogique est composée d'un professeur agrégé, de trois maîtres de conférences et de 14 intervenants extérieurs. Ces derniers assurent plus de 70 % des enseignements. Cette équipe est gérée par un comité de pilotage, dont les membres ont des responsabilités bien définies : un responsable de la formation, un responsable des études, un responsable des contrats de professionnalisation, et un responsable du recrutement. Cette équipe se réunit régulièrement avec l'ensemble de l'équipe pédagogique ou avec d'autres responsables de licences professionnelles de l'IUT.</p> |
| <p>Effectifs et résultats</p> | <p>Initialement dimensionnée pour 24 étudiants, la formation fonctionne avec des effectifs qui ont atteint un point d'équilibre entre 12 et 14 étudiants par an. L'attractivité est bonne, avec 60 à 65 dossiers de candidature reçus chaque année. Le taux de réussite est excellent, avec seulement deux échecs en cinq ans. Deux enquêtes réalisées par la formation et par le service universitaire de l'insertion et de l'orientation (SUIO) montrent que l'insertion professionnelle est bonne : 80 % à six mois, entre 80 et 92 % à trois ans. Il y a très peu de poursuites d'études.</p> |

| | |
|---|--|
| <p>Place de la recherche</p> | <p>La formation n'entretient pas de rapport direct avec la recherche, il n'y pas de stage en laboratoire. En revanche, la formation pourra bientôt profiter de nouvelles opportunités dans ce sens car elle est impliquée dans la création, à la rentrée 2017, du « pôle interdisciplinaire dédié aux cultures numériques » qui regroupera chercheurs, étudiants et startups sur site dédié à l'innovation.</p> |
| <p>Place de la professionnalisation</p> | <p>La formation est ouverte en alternance, avec contrat de professionnalisation. Le contenu de la formation est positionné sur une niche, sur des compétences professionnelles explicites. Il y a beaucoup d'activité de mise en situation, certaines encadrées par des professionnels. Ceux-ci sont très impliqués dans les enseignements (70 %) : les étudiants soulignent d'ailleurs le réseau professionnel construit pendant la formation. Les enseignements sont réalisés sur du matériel expert, parfois prêté par les industriels. Une UE transversale comprend des modules de gestion de projet, d'introduction au contexte économique, de connaissance juridique de l'entreprise, etc. La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) est très claire.</p> |
| <p>Place des projets et stages</p> | <p>La formation comprend un stage (16 semaines) encadré de manière classique par un tuteur enseignant et un maître de stage. L'évaluation est également classique (motivation/travail, mémoire, oral/entretien). En revanche, il n'est pas fait mention de grilles d'autoévaluation. Le projet tuteuré semble être réservé aux étudiants « en formation initiale », sur 150 heures, en groupe, autour d'une réalisation concrète qui nécessite un ensemble de compétences qui est tout-à-fait pertinent. Il est évoqué une « connexion » des projets aux stages : cet aspect n'est absolument pas clair. Il n'y pas d'indication sur le fonctionnement du suivi des contrats de professionnalisation. Les contrats de professionnalisation concernent actuellement la moitié des étudiants et semblent croître d'année en année.</p> |
| <p>Place de l'international</p> | <p>Il est clairement indiqué que l'international ne fait pas partie des priorités de la formation. Cependant, on peut noter plusieurs contrats/stages à l'étranger (trois sur la période). L'enseignement des langues n'est pas abordé dans le dossier, mais il est bien présent (anglais) pour un total de 40 heures.</p> |
| <p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p> | <p>Les effectifs sont stables entre 12 et 14 étudiants par an. Le public visé regroupe des diplômés de DUT et BTS issus de filières très hétérogènes (DUT ou BTS orientés réseau, Bac+2 audiovisuel, L2 scientifiques, L2 théâtre...). Une UE de remise à niveau permet une phase d'harmonisation qui pallie cette hétérogénéité en entrée. On peut remarquer qu'au cours des années, le recrutement concerne de plus en plus de BTS, au détriment des DUT (un seul en 2014). L'attractivité envers les L2 est quasi-nulle (un seul admis en cinq ans). Il n'y a pas d'information sur d'éventuelles passerelles organisées, de dispositifs d'aide à la réussite ou de mécanismes de réorientation.</p> |

| | |
|---|---|
| <p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p> | <p>La formation peut être suivie en présence ou sur le mode de l'alternance (contrat de professionnalisation). Elle est également accessible en formation continue (quatre cas en cinq ans), pour des techniciens ou régisseurs de spectacles. La formation continue s'effectue sur l'année complète et une réflexion est en cours pour l'ouvrir sur certains modules.</p> <p>Il n'y a pas de formation à distance.</p> <p>Les supports de cours sont accessibles sur la plateforme pédagogique de l'Université de Nantes.</p> |
| <p>Evaluation des étudiants</p> | <p>Les modalités d'évaluation sont mises à disposition des étudiants en début d'année : il s'agit de contrôle continu. L'année est structurée en deux semestres. L'attribution du diplôme est conforme à l'arrêté des licences professionnelles.</p> <p>Cependant, l'attribution des ECTS aux UE et à ses éléments constitutifs est problématique. D'une part, le rapport entre les ECTS des UE1 (3 ECTS) et UE6 (15 ECTS) est de cinq alors que l'arrêté relatif à la licence professionnelle stipule qui ne doit pas être supérieur à trois. D'autre part, il y a quelques anomalies à l'intérieur de ces UE : on trouve notamment un élément de l'UE3 représentant 20 heures de cours et trois ECTS, tandis que d'autres éléments représentant 25 heures de cours ne donnent droit qu'à deux ECTS : cela pourrait être justifié par des temps de travail étudiant différents, mais aucune précision n'est apportée dans le dossier.</p> <p>Par ailleurs, il est très curieux que le jury ne soit composé que de deux industriels.</p> |
| <p>Suivi de l'acquisition des compétences</p> | <p>Aucun dispositif n'est mis en place pour le suivi de l'acquisition des compétences, à l'exception des retours de notes de contrôle continu.</p> <p>Il n'y a pas de description de la formation sous forme de compétences, y compris pour les étudiants en contrat de professionnalisation.</p> <p>Le supplément au diplôme n'a pas été fourni par l'établissement.</p> |
| <p>Suivi des diplômés</p> | <p>Deux enquêtes sont menées. La première est interne, à six mois. Elle est peu détaillée et n'indique ni les postes, ni les types de contrats, ni les quotités. Le taux de réponse est d'environ deux-tiers.</p> <p>La seconde est organisée par le SUIO, à trois ans, avec naturellement un taux de réponse un peu plus faible (57 %). Malheureusement, elle n'est pas plus détaillée que la première.</p> |
| <p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p> | <p>Il y avait un conseil de perfectionnement propre à la formation jusqu'en 2014. Sa composition précise n'est pas donnée, mais il était composé d'enseignants, de professionnels et d'étudiants. Il se réunissait une fois par an.</p> <p>A partir de 2015, l'IUT a mis en place un conseil de perfectionnement global, commun à 11 licences professionnelles et où ne sont présents que le responsable, un étudiant et un industriel de chaque spécialité. La mise en place de ce conseil unique, qui apporte naturellement des facilités d'un point de vue pratique et pour mettre en œuvre une démarche qualité uniforme, ne semble cependant pas pertinente d'un point de vue pédagogique. En effet, les éventuels défauts et perspectives d'améliorations des formations ne sont désormais examinés qu'à gros grain, et ne permettent pas la pleine implication des acteurs de la formation, en particulier des professionnels d'origines diverses. Ce dernier point est certainement très préjudiciable dans la perspective de faire évoluer les contenus.</p> |

Observations de l'établissement



UNIVERSITÉ DE NANTES

Nantes, le 30 mai 2016

Haut Conseil de l'Evaluation de la
Recherche et de l'Enseignement Supérieur

Suivi par : Soizic GOURDEN
Direction des Etudes et de la Vie Universitaire
Soizic.gourden@univ-nantes.fr
+33 (0) 240998407

Objet: Retour sur le rapport d'évaluation de la Licence Professionnelle : SYSTEMES ET RESEAUX
DEDIES AU SPECTACLE VIVANT (SYRDES)

L'université de Nantes remercie l'HCERES et l'ensemble des évaluateurs pour le travail qu'ils ont réalisé. Les remarques et recommandations seront d'une aide précieuse dans le cadre de la mise en œuvre de la future offre de formation de l'Université de Nantes.

Vous trouverez ci-après les réponses des responsables de formations ou de composante aux interrogations formulées dans les rapports et les commentaires sur les recommandations communiquées.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ces retours, je vous prie de croire en l'assurance de ma considération la meilleure.

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président Formation et Vie
Universitaire

Dominique AVERTY



UNIVERSITÉ DE NANTES

Éléments de réponse aux rapports d'évaluation de l'HCERES

Identification de la formation :

| | |
|------------------------------------|---|
| Champ de formation | STS |
| Type (Licence, LP, Master) | Licence professionnelle |
| Intitulé du diplôme | Systèmes et Réseaux Dédiés au spectacle vivant (SyRDeS) |
| Responsable de la formation | Bruno Feuvrie |

Observations générales du directeur de l'IUT de Nantes :

L'IUT de Nantes en 10 ans a très largement développé son offre de formation : 4 LP en 2005, 14 en 2015, 55 alternants en 2005, 400 en 2015 (toutes formations comprises). Ce dynamisme qui est une réponse aux besoins du territoire dont la dynamique industrielle, et plus largement économique, est reconnue doit désormais s'accompagner d'une plus grande formalisation des procédures. Si certains documents pouvaient faire défaut dans les dossiers, cela ne signifie pas pour autant que le travail de terrain n'a pas été réalisé. Par ailleurs, diverses remarques mentionnées par les évaluateurs sont des pistes d'amélioration qui font déjà l'objet de groupes de travail ou actions dont la mise en œuvre est planifiée.

En fonction des différentes évaluations des licences professionnelles portées par l'IUT de Nantes, quelques éléments de complément méritent d'être indiqués. Trois aspects se retrouvant dans un ou plusieurs dossiers seront mis en avant.

La formalisation des procédures

Concernant les enquêtes de suivi du devenir des étudiants, chaque responsable de licence professionnelle assure au moins une enquête pour connaître le devenir des diplômés. L'IUT ne disposant pas encore d'un outil de suivi des anciens partagé (la mise en place est prévue pour la rentrée 2016), les responsables des formations utilisent souvent leurs propres réseaux. Dans de nombreux cas les réseaux sociaux professionnels (*LinkedIn, Viadeo, ...*) constitue l'outil principal de suivi avec des taux de réponse beaucoup plus élevés que les enquêtes traditionnelles. Certaines formations font d'ailleurs une enquête annuelle sur le devenir des diplômés, y compris en comprenant les promotions antérieures. Néanmoins, les données ne sont pas aujourd'hui systématiquement collectées et restent au niveau des formations sans donner lieu à la production d'un indicateur.

De même concernant l'évaluation des enseignements, elle est systématiquement pratiquée néanmoins il n'y a pas aujourd'hui de politique concertée et d'outil partagé pour en assurer une synthèse. Une réflexion en ce sens sera mise en place.

Enfin concernant les conseils de perfectionnement, contrairement à ce qui est indiqué il n'y a pas un conseil de perfectionnement au niveau de l'IUT de Nantes mais deux. Un conseil de perfectionnement par domaine : Droit Economie Gestion et Sciences Technologie et Santé. Cette organisation repose sur différentes bases. D'abord permettre dans une période de développement de l'offre de formation de s'assurer de ne pas avoir de concurrence interne et d'un positionnement de chaque formation en complémentarité. C'est d'autant plus important et nécessaire que plusieurs licences professionnelles ont des proximités assez fortes. Par ailleurs, un tel fonctionnement permet un échange de pratiques et un plus grand partage d'expériences, y compris sur l'innovation pédagogique et la pédagogie de l'alternance. Ces conseils de perfectionnement sont par ailleurs loin d'exclure les réunions pédagogiques de l'équipe enseignante et les commissions paritaires qui assurent le lien entre les étudiants et les équipes enseignantes et permettent de résoudre les difficultés soulevées. Pour les licences professionnelles ouvertes le plus récemment (septembre 2014) les conseils de perfectionnement ont cependant permis de soulever soit par les étudiants, soit par les entreprises, soit par les responsables des formations eux-mêmes diverses questions d'organisation au niveau du module, donc avec un niveau de détail très fin, qui ont été corrigées comme en atteste la tenue des conseils de perfectionnement de cette année (réalisés après la remontée des documents au HCERES). Ainsi, il apparaît que ces conseils ne sont pas simplement des conseils de pilotage mais aussi des outils réels d'amélioration continue.

La professionnalisation.

La question de l'acquisition des compétences ne va pas sans faire l'objet d'une attention particulière. Néanmoins les licences professionnelles de l'IUT de Nantes sont ouvertes à des publics variés : formation classique à temps plein, apprentissage, formation continue qui requiert de coordonner en fonction des interlocuteurs les documents et les démarches : étudiants, entreprises, CFA inter-universités, organismes financeurs, ... Différentes démarches sont entreprises, il reste à en conduire l'évaluation et le déploiement. Une structuration à l'échelle des acteurs impliqués est sans doute indispensable mais requiert du temps et des outils facilitant les démarches qui ne sont pas aujourd'hui en place.

La pédagogie

Les équipes pédagogiques accordent une place importante à la présence de professionnels issus du secteur d'activités ou des métiers visés par les formations de façon renforcer la professionnalisation. En outre, une moindre présence des professionnels pourrait laisser penser que les licences professionnelles ont une moindre vocation d'insertion à court terme et pourrait être interpréter comme un signe favorisant la poursuite d'études.

Cependant, le rôle des universitaires reste essentiel, plus que les volumes horaires dispensés, ils assurent la coordination des modules, les choix pédagogiques et la cohérence d'ensemble des enseignements dispensés. Forts des pratiques qu'ils développent, ils sont aussi les premiers porteurs de l'innovation pédagogique qui ne saurait se limiter à la trop caricaturale mention de la classe inversée qui si elle est régulièrement utilisée est aussi largement relayée par les études de cas, les simulations, les jeux de rôles, les jeux d'entreprise et autres jeux sérieux, sans compter les visites d'études et autres mises en œuvre en situation authentique qui sont l'occasion de préparer les apprentissages et donnent lieu à des restitutions sous des formes très variées.

Le lien avec la recherche a été souligné comme un point faible parfois, il est à souligner que l'IUT étant fortement impliqué dans la relation avec l'environnement socio-économique établit un lien enseignement original qui passe d'abord par la mutualisation des équipements et la mixité des intervenants en posant avec vigueur la place de l'application et la place de la technologie au centre de la cohérence de cette relation tripartite formation recherche innovation, aussi bien au niveau industriel que tertiaire.

En conclusion, sans aucune remise en cause des évaluations, on peut cependant regretter que les conditions réelles d'exercice ne soient pas prises en compte et qu'un échange en direct avec les responsables de formation n'ait pas eu lieu afin de compléter l'information des évaluateurs sur les points soulevés dans les rapports. Il est certain que l'IUT de Nantes doit poursuivre la structuration administrative qui accompagne le développement des formations, il en a parfaitement conscience et est pleinement engagé dans une démarche de progrès pour y répondre.

Observations du responsable de la formation :

Suivi des diplômés

Actuellement, un premier sondage à 6 mois a été réalisé par le responsable de la formation sur les 6 premières promotions. Cela donne un premier aperçu quant à la pertinence de celle-ci par rapport à l'employabilité potentielle.

Un autre sondage à 3 ans est réalisé par la structure SUIO de l'université de Nantes. Il fait état pour l'année 2010 2011 et 2011 2012 d'un taux d'insertion de 80%, d'un bon accord entre la formation et l'insertion. Une difficulté pouvant être rencontrée concerne le taux de réponse.

Il faudra sans doute développer des outils plus performants pour suivre l'insertion professionnelle de nos étudiants au niveau de l'IUT, de l'Université, ou peut-être en lien avec une structure extérieure spécialisée. Le premier objectif serait de pouvoir constater la bonne adéquation entre l'entreprise et la formation. Le deuxième serait de pouvoir mesurer le taux d'employabilité. Néanmoins, les deux sondages cités ci-dessus permettent une première approche de ce suivi.

Dispositif de suivi de l'acquisition des compétences des compétences

Le suivi de l'acquisition des compétences est réalisé sous la forme d'un contrôle continu propre à chaque module.

Il peut donner lieu à un contrôle sur table dans le cas de connaissances théoriques. Ces évaluations sont sous la forme de questions ouvertes, de QCM ou par exemple d'écriture d'algorithmes.

Le suivi peut également être réalisé sous la forme d'une mise en situation expérimentale. C'est le cas pour les modules Réseaux. Les étudiants doivent réaliser individuellement la mise en réseau d'une application donnée, l'observation de trames transmises ainsi que de la détection de panne. De même pour le module réseau professionnel son, 3 applications correspondant à 3 cas de figure réels sont définies pour que les étudiants par groupe de 4 ou 5 les réalisent. Ils doivent gérer l'ensemble du système et résoudre les problèmes. On retrouve ce type d'évaluation dans les modules réseaux lumières et vidéo.

Dans le module d'anglais, un exercice d'expression orale sous la forme d'échange, et écrite sont effectués.

Attribution, des ECTS non conforme non conforme à l'arrêté relatif à la licence professionnelle

L'attribution des ECTS aux UE dépasse le rapport 3 préconisé dans l'arrêté. Dans la nouvelle maquette proposée, cela n'est plus le cas.

Concernant les modules, il peut y avoir un module de 25h avec 2 ECTS et un autre module de 25h avec 3ECTS, cela dépend essentiellement de l'importance du module dans la formation et du travail demandé en lien avec les différents thèmes.

Conseil de perfectionnement unique à l'échelle du domaine peut pertinent d'un point de vue pédagogique

Effectivement, dans ce conseil, on ne discute pas de la pédagogie de la licence SyRDeS. Mais on échange sur les différentes pratiques de chaque licence. Cela peut avoir un intérêt et donner des exemples de fonctionnement.

Une attention particulière est portée aux enjeux d'insertion professionnelle et/ou de poursuite d'études (Licences) ainsi qu'à l'adéquation entre la formation et les attentes du secteur socio-professionnel.

Un document d'autoévaluation est réalisé spécifiquement pour ce conseil.

Concernant la pédagogie, des réunions concernant les enseignants liés à certains thèmes (réseaux, logiciels dans le monde du spectacle ...) sont provoquées pour faire évoluer les enseignements. Une réunion paritaire est organisée avec 3 ou 4 étudiants au mois de mars pour discuter de leur ressenti, de leur perception, de ce qui pourrait selon eux être amélioré.